

La construction commence sur la première cellule de stockage à l'installation de gestion des déchets à long terme

Port Hope (Ontario) (le 12 mai 2016) – La construction de la première cellule de stockage du monticule technique en surface du Projet de Port Hope commencera ce printemps au site de l'installation de gestion des déchets à long terme prévue pour les déchets radioactifs de faible activité.

Le 12 mai, le contrat pour construire la cellule 1 a été octroyé à ECC/Quantum Murray, LP de Toronto. La société possède une vaste expérience dans les travaux d'assainissement de l'environnement en Amérique du Nord, y compris la construction de décharge.

« Ces travaux représentent un autre jalon important pour le projet et la communauté, a dit Craig Hebert, directeur général de l'Initiative de la région de Port Hope. Une fois que la construction de la cellule 1 sera terminée, le site sera prêt à recevoir des déchets et le nettoyage des déchets radioactifs de faible activité historiques à Port Hope pourra commencer. »

La cellule 1 est la première de quatre cellules dans le monticule de haute technologie qui a été conçue pour isoler de façon sécuritaire les déchets radioactifs de faible activité en enrobant les déchets de système de doublures multicouche et de système de recouvrement. La performance du monticule sera étroitement surveillée durant la construction et au cours des siècles à venir pour en assurer la sécurité. La construction sera terminée vers la fin de l'année 2017, et la mise en place des déchets de la communauté devrait commencer en 2018.

Bien que le site soit une installation existante de stockage de déchets radioactifs de faible activité, la construction de la cellule aura lieu dans une zone non radiologique. Plus tôt cette année, les entrepreneurs qui travaillent au nom de l'IRPH ont réinstallé les déchets radioactifs de faible activité de la zone où la cellule 1 sera construite, les accumulant sur le site. La zone non radiologique comprendra également de l'espace pour les bâtiments de soutien et offrira un accès propre aux travailleurs et aux véhicules de construction.

ECC/Quantum Murray respectera les plans stricts de santé et de sécurité, conformément aux exigences du BG IRPH dans le cadre du permis délivré par la Commission canadienne de sûreté nucléaire pour le projet de Port Hope. Les obligations de l'entrepreneur à l'égard de la protection du public, des travailleurs et de l'environnement comprennent notamment la gestion de la poussière, la santé et la sécurité au travail, la radioprotection et la gestion de la circulation.

- 30 -

